Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215601147-20260504-D2026041-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LOCMARIA

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 04 mai 2026

Date de la convocation
27 AVRIL 2026

Délibération n°2026-041

ELUS EN EXERCICE : 14
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 13
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 14
VOTES POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

OBJET : COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION MARCHE – Information n°2

L'an deux mille vingt-six, le 04 mai à dix-neuf heures trente, en application des articles L. 2121-7 et L. 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de Locmaria.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : M. Dominique ROUSSELOT, Mme Marie THUILLIER, M. Marc KEMPF, Mme Aurélie BAUR, M. Guy BENAROUCHE, M. Yvon MAUGER, Mme Marie-José JUGEAU, M. Michel HARDOUIN, Mme Anne France NAUDIN, M. Benjamin AZOUZE, M. Christophe SAMZUN, Mme Sandrine SAMZUN, M. Pacifique DUTEL.

Absent excusé ayant donné pouvoir :
Mme Sarah MESNAY, absente excusée, ayant donné pouvoir à M. Michel HARDOUIN

Le conseil municipal,

VU l'article L 2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2026-004 du 20 mars 2026,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes prises dans le cadre de la délégation en matière de marchés publics :

18. Décision du 30.03.2026 — COLAS — Montant : 1404.00 euros TTC
Fourniture de 4 big bag d'enrobés à froid

19. Décision du 30.03.2026 — LE CORRE Yann Plomberie — Montant : 7600.00 euros TTC
Boutons poussoir urinoirs et douches camping Lannivrec + pose

20. Décision du 02.04.2026 — LA GIRAFE.COM — Montant : 34.70 euros TTC

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215601147-20260504-D2026041-DE

Panonceaux parcelles camping Lannivrec

21. Décision du 02.04.2026 FIL DE PAPIER Montant : 1472.69 euros TTC
Fournitures administratives campings et gîte

22. Décision du 02.04.2026 NCI Montant : 624.45 euros HT
Produits de nettoyage spécifiques services techniques

23. Décision du 03.04.2026 AR GUERVEUR AUTO Montant : 195.66 euros TTC
Contrôle calculateurs camion ISUZU

24. Décision du 09.04.2026 FIL DE PAPIER Montant : 390.14 euros TTC
Tampons élus + secrétariat

25. Décision du 10.04.2026 SARL CROZON Laurent Montant : 444.00 euros TTC
Sèche-linge gîte de Lannivrec

26. Décision du 10.04.2026 LE JARDIN DE SAINT-PIERRE Montant : 506.06 euros TTC
Fleurissement bourg

27. Décision du 20.04.2026 NCI Montant : 320.00 euros HT
Vinaigre 20° désherbage

28. Décision du 20.04.2026 MOTOCULTURE Belliloise Montant : 1283.62 euros TTC
Réparation tracteur tondeuse KUBOTA G23

29. Décision du 20.04.2026 SIGNALS Montant : 813.40 euros TTC
Panneaux PMR + arceau

30. Décision du 21.04.2026 SIMAB Montant : 286.27 euros TTC
Fournitures administratives Mairie

30. Décision du 23.04.2026 CBR CONTROLE Montant : 1440.00 euros TTC
Contrôles périodiques des aires de jeux et équipements sportifs

31. Décision du 27.04.2026 AMOUROUX Environnement Montant : 2740.08 euros TTC
Fauchage avril 2026

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

Fait et délibéré à Locmaria, le 04 mai 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE LOCMARIA BELLE-ÎLE MORBIHAN

Dominique ROUSSELOT